



# LUXFUNDS-BOND GLOBAL GREEN

Code ISIN (cap.) EUR LU2065937091 (classe A)

Perf. annuelle depuis création

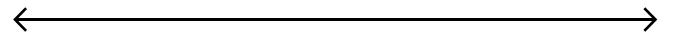
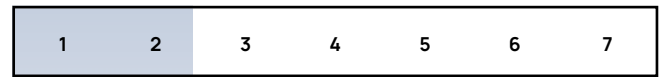
↘ -1,86 %

## Objectif et politique d'investissement <sup>1</sup>

L'objectif du compartiment est de réaliser un rendement en ligne ou supérieur à celui du marché obligataire et du crédit, ayant une notation de type « investment grade », tout en permettant aux investisseurs de contribuer à la transition énergétique.

Le compartiment investit principalement dans des obligations vertes, alignées aux Green Bond Principles de l'International Capital Market Association, celles-ci étant de type « investment grade » et libellées dans les devises respectives des pays membre de l'OCDE. Le portefeuille est géré activement d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

## Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque plus élevé

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Risques non pris en compte par l'Indicateur de Risque : Risque de liquidité, risque de contrepartie, risque opérationnel, le risque de change.

## Chiffres clés

|   |  |   |   |
|---|--|---|---|
| VNI (cap.)<br>au 01.04.2026<br><b>88,76 EUR</b> | Plus haut de l'année (cap.)<br>au 27.02.2026<br><b>90,43 EUR</b> | Plus bas de l'année (cap.)<br>au 27.03.2026<br><b>88,26 EUR</b> | Volume total du compartiment<br><b>85.273.288 EUR</b> |
|---|--|---|---|

## Evolution des prix <sup>2</sup>



## Facteurs de risque

Le Compartiment est caractérisé par un risque de contrepartie faible, grâce à des investissements diversifiés en obligations de type « investment grade », ainsi que par une faible volatilité grâce à une durée maîtrisée. En revanche, l'investissement dans le Compartiment peut engendrer les risques associés à un investissement international en général, tels que le risque de fluctuation de devises. Vu que le Compartiment peut investir pour une partie minoritaire sur les marchés émergents, l'investissement dans le Compartiment peut comporter un degré de risque plus élevé, en raison de la situation politique et économique des marchés émergents, qui peut affecter la valeur des investissements.

Cette liste n'est pas exhaustive des risques. D'autres risques s'appliquent. Avant de prendre toute décision d'investissement, veuillez lire le Document d'Information Clé (DIC) et le Prospectus, en particulier la section sur les risques. Les documents sont disponibles au lien suivant:

[www.luxfunds.lu/fr/documents](http://www.luxfunds.lu/fr/documents)

## Performance annuelle moyenne

|                                 |         |
|---------------------------------|---------|
| sur 1 an (01.04.2025)           | 0,43 %  |
| sur 3 ans (30.03.2023)          | 2,05 %  |
| sur 5 ans (01.04.2021)          | -2,01 % |
| sur 10 ans (01.01.1970)         | n/a     |
| depuis la création (22.11.2019) | -1,86 % |

## Frais <sup>3</sup>

|                       |        |
|-----------------------|--------|
| Frais d'entrée (max)  | 2,50 % |
| Frais de sortie (max) | 1,00 % |

## Frais courants prélevés chaque année

|  |  |
|--|--|
| Frais de gestion et autres coûts administratifs ou opérationnels | 0,90 %   |
| Frais de transaction   | 0,10 %   |
| Commission de performance  | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. |

Les informations sur les frais sont dans notre brochure sur les principaux tarifs bancaires disponible sur notre site [www.spuerkeess.lu](http://www.spuerkeess.lu) et en agence.

## Performance annuelle

|                          |          |
|--------------------------|----------|
| Année à fin de trimestre | -0.48 %  |
| 2025                     | 0.18 %   |
| 2024                     | 2.1 %    |
| 2023                     | 4.45 %   |
| 2022                     | -14.69 % |
| 2021                     | -2.19 %  |
| 2020                     | 1.32 %   |

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Caractéristiques techniques

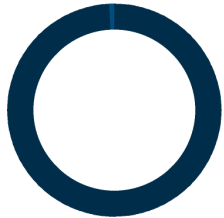
|                                  |                         |
|----------------------------------|-------------------------|
| Type de fonds                    | SICAV Obligataires      |
| VNI                              | 88,76 EUR               |
| Devise de référence <sup>4</sup> | EUR                     |
| Date de lancement                | 21.10.2019              |
| Calcul de la VNI                 | Journalier              |
| Type d'actions                   | cap.                    |
| Retenue LU                       | Non                     |
| Retenue UE                       | Non                     |
| Code ISIN (cap) EUR              | LU2065937091 (classe A) |
| Code Bloomberg                   | (cap)                   |
| Cut-off time                     | 12:00 (GMT+1)           |
| Banque dépositaire               | Spuerkeess              |



## Allocation <sup>5</sup>

### Ventilation du portefeuille

27.02.2026



- Obligations : 99,21 %
- Liquidites : 0,79 %

### Répartition géographique du volet Obligations

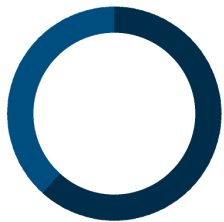
27.02.2026



- Autres : 25,26 %
- Supranational : 17,14 %
- France : 16,11 %
- Pays-Bas : 10,69 %
- Allemagne : 9,87 %
- Espagne : 7,20 %
- Italie : 5,84 %
- Etats-Unis d'Amérique : 5,06 %
- Finlande : 2,83 %

### Répartition du volet Obligations

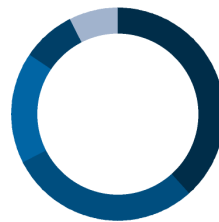
27.02.2026



- Credit : 61,53 %
- Gouvernement : 38,47 %

### Structure des échéances (Lignes Directes)

27.02.2026



- 1-4a : 38,22 %
- 4-7a : 29,17 %
- 7-10a : 17,02 %
- +10a : 8,18 %
- 0-1a : 7,41 %

## Principaux investissements

27.02.2026

### Indicateurs de Performance du volet Obligations

|                        |      |
|------------------------|------|
| Sensibilité :          | 4,81 |
| Rendement à Maturité : | 2,97 |

### Principaux investissements en obligations

|  |        |
|--|--------|
| Intesa San Paolo 0.75% EMTN 21/16.03.28 :                | 3,32 % |
| Kommunalbanken A/S 2.875% EMTN Ser 5599 24/25.04.29 :    | 2,95 % |
| EIB 2.75% 24/16.01.34 :                                  | 2,86 % |
| Enel Finance Intl SA 1.125% EMTN Sen Reg S 18/16.09.26 : | 2,84 % |
| Caisse Franç de Fin Local 0.1% EMTN 19/13.11.29 :        | 2,82 % |

## Information SFDR <sup>6</sup>

**Classification SFDR :** Le compartiment a pour objectif des investissements durables conformément à l'article 9 du règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR).

**Minimum d'Investissement Durable :** Le compartiment réalisera un minimum de 80% d'investissements durables ayant un objectif environnemental.

**Les Contraintes Définies dans la Stratégie ESG :** Les éléments contraignants peuvent être regroupés en deux grandes catégories : l'exclusion et l'intégration.

Les éléments contraignants liés à l'exclusion sont les suivants :

- Le compartiment n'investit pas dans des instruments émis par des sociétés en violation des United Nations Global Compact principes (UNGC), tel que défini par le fournisseur externe MSCI ESG, qui analyse l'ensemble des controverses affectant une société pour en déduire sa conformité avec les principes cités.

- Le compartiment n'investit pas dans des instruments par des sociétés qui ne sont pas alignées aux United Nations Guiding Principles for Business & Human Rights (UNGP), tel que défini par le fournisseur externe MSCI ESG, qui analyse les controverses affectant une société pour s'assurer qu'elle est

bien en ligne avec ces principes.

- Le compartiment n'investit pas dans des instruments émis par des sociétés qui ne satisfont pas les Minimum Social Safeguards de l'Union européenne, tel que défini par le fournisseur externe MSCI ESG. À cet effet, les sociétés qui font l'objet d'un signalement « Rouge » sur des controverses d'ordre Social ou de Gouvernance sont exclues. Les sociétés liées à l'armement controversé sont exclues. Les sociétés qui génèrent plus de 5% de leurs revenus d'activités liées au tabac sont exclues.
- Le compartiment n'investit pas dans des instruments émis par des sociétés qui possède un signalement « Rouge » lié à leurs controverses. Ce point de donnée est obtenu à travers le fournisseur MSCI ESG, qui évalue notamment la sévérité de chaque controverse affectant une société. Cela permet d'exclure une société sur laquelle est survenue une controverse notable liée à ses opérations ou à ses produits et ayant un impact social ou environnemental sévère.
- Le compartiment n'investit pas dans des instruments émis par des sociétés qui dérivent plus de 5% de leurs revenus d'activités liées au nucléaire, tel qu'évalué par le fournisseur externe MSCI ESG. - Le compartiment n'investit pas dans des instruments émis par des sociétés visées à l'article 12, paragraphe 1, points a) à g), du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission, conformément aux lignes directrices de l'ESMA relatives aux fonds dont le nom a une consonance environnementale. Ce point de donnée, à savoir les règles « Paris-Aligned Benchmark », est obtenu à travers MSCI ESG qui procède à une analyse interne des activités des sociétés et de leurs controverses pour évaluer leur alignement avec les lignes directrices de l'ESMA. - Le compartiment n'investit pas dans des instruments émis par des sociétés qui ne satisfont pas les critères Do No Significant Harm (DNSH) de l'Union européenne. Ce point de donnée est obtenu à travers le fournisseur MSCI ESG, qui évalue les controverses affectant une société et les lie aux différents objectifs environnementaux définis par l'Union européenne. À cet effet, une société ne satisfait pas ces critères DNSH si elle possède un signalement « Rouge » ou « Orange » sur les catégories liées à ces objectifs : l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, la gestion durable de l'eau, l'économie circulaire, la prévention de la pollution ou la biodiversité.
- Le compartiment n'investit pas dans des instruments émis dans des pays jugés à haut risque ou étant visés par des sanctions, à l'instar de celles émises par le Conseil de Sécurité des Nations Unies et la Financial Action Task Force.

Les éléments contraignants liés à l'intégration sont les suivants :

- Le compartiment investit un minimum de 80% de ses actifs nets dans des obligations vertes alignées aux Green Bond Principles (GBP) de l'International Capital Market Association (ICMA). - Le maximum de 20% restant, qui n'est pas investi dans des obligations vertes, peut uniquement comprendre des liquidités (non investies).



1. Il n'y a aucune garantie que l'objectif d'investissement sera atteint ou qu'un rendement sur le capital sera obtenu. Le produit ne bénéficie d'aucune garantie pour protéger le capital. Vous risquez de ne pas récupérer l'intégralité de votre capital investi.
2. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
3. Les coûts d'entrée sont un pourcentage du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Le pourcentage est basé sur la VNI.  
Les coûts de sortie sont un pourcentage de la valeur de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Le pourcentage est basé sur la VNI.  
Les frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation sont un pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels de l'année dernière.  
Les coûts de transaction sont un pourcentage de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts engagés lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents du produit.  
La commission de conversion est appliquée pour la conversion d'une partie ou de la totalité des actions. Ceci n'est pas une liste exhaustive des coûts. D'autres coûts s'appliquent, varient selon la classe d'actions et sont sujets à changement.
4. Lorsqu'un compartiment ou une classe est libellée dans une autre devise que celle de votre pays, ou lorsque les coûts sont partiellement ou entièrement payés dans une autre devise que la vôtre, alors les coûts et les performances peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des taux de change et des devises.
5. Les positions et les allocations sont sujettes à changement.  
Ceci ne constitue pas un conseil en investissement pour acheter ou vendre les titres présentés.
6. Avant de prendre toute décision d'investissement, veuillez prendre en considération tous les objectifs, caractéristiques, éléments contraignants du processus de sélection et limites méthodologiques contenus dans le Prospectus, l'Annexe Précontractuelle SFDR, ainsi que le Résumé de la publication sur le produit sur le site web. Les documents sont disponibles au lien suivant: <https://www.luxfunds.lu/fr/documents/sustainability-related-disclosures/>

## Remarques importantes

Prière de noter que la distribution du sous-fonds ci-dessus est uniquement autorisée au Luxembourg. Les actions des fonds de la gamme lux funds ne peuvent pas être vendues aux US Persons.

Toute souscription doit être effectuée sur base du prospectus d'émission du fonds, en vigueur au moment de la souscription, et du KID (« Key Information Document »), accompagnés du dernier rapport annuel ou du dernier rapport semestriel, si celui-ci est postérieur au rapport annuel.

En cas de souscription aujourd'hui (jour J) avant 12 heures (heure de Luxembourg), la VNI applicable sera celle datée d'aujourd'hui (J), calculée et publiée le lendemain (J+1), sauf dimanches et jours fériés. En ce qui concerne les fonds de fonds, la VNI applicable sera celle datée de J+2, calculée et publiée le surlendemain (J+3), sauf dimanches et jours fériés.

Les rendements historiques affichés ne constituent pas de garantie pour un accroissement similaire de la valeur à l'avenir. Des pertes de valeur ne peuvent pas être exclues et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de Spuerkeess. Le rendement actuariel représente le rendement obtenu lors de la détention d'un portefeuille obligataire jusqu'à sa maturité.

Le niveau de risque a été déterminé sur base de la performance historique des 5 dernières années et ne saurait être considéré comme un indicateur fiable du profil de risque futur du compartiment. Il représente le risque de fluctuation de la valeur nette d'inventaire par action, et est susceptible de changer au cours du temps. Le niveau 1 représente le risque le plus faible, le niveau 7 le risque le plus élevé. Plus le risque est élevé, plus l'horizon d'investissement recommandé est long. Pour le détail des risques encourus, prière de consulter le KID.

Les frais d'entrée et de sortie appliqués sont ceux renseignés dans le prospectus d'émission. Les frais réels applicables peuvent être consultés dans notre brochure « Tarification des instruments financiers » disponible sur notre site [www.spuerkeess.lu](http://www.spuerkeess.lu) et en agence Spuerkeess.

Les données fiscales concernant le fonds sont disponibles sur le site [www.luxfunds.lu](http://www.luxfunds.lu) et en agence Spuerkeess. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux avant d'investir dans le fonds.

Le présent document sert purement à titre d'information et ne peut être considéré comme conseil juridique, fiscal ou d'investissement.